

# Le Chat Noir Tempête



N°9

P  
r  
i  
n  
t  
e  
m  
p  
s  
2  
0  
0  
7

Une revue d'action syndicale de la  
CNTsanté-social de Lyon et sa région

## Le fédéralisme, c'est quoi ?

Le fédéralisme s'oppose au centralisme : il signifie que ce sont toujours les syndicats de bases, fédérés entre eux qui décident, et non un bureau central, dépositaire du pouvoir de décision. Les orientations de la CNT sont décidées en congrès de syndicats, le bureau confédéral n'étant mandaté que pour appliquer les décisions prises et faire circuler les informations. C'est la différence entre le mandat et l'élection. Ce fonctionnement sans base ni sommet évite la mise en place d'instances de pouvoir.

Cela ne veut pas dire que chacun des syndicats peut faire n'importe quoi sans se soucier des autres. Tous les syndicats sont liés entre eux par un « pacte associatif » qui définit l'autonomie de chacun et l'indispensable solidarité. La cohérence du fédéralisme est donc inscrite dans les statuts de la CNT que chaque syndicat s'engage à respecter en se confédérant.

## Sécuritaire et précarité à tout va A nous d'inverser la vapeur

**L**e projet de loi de « prévention de la délinquance a été adopté le 14 février 2007, date de la deuxième lecture du texte devant l'Assemblée nationale. Ce projet de loi, véritablement colossal en ce qu'il touche à quasiment tous les codes de loi, vient clore l'exercice du ministère de l'intérieur, tenu depuis plusieurs années par Nicolas Sarkozy. Si ce dernier a su parfaitement remplir les missions qui lui étaient confiées, il ne nous semble pas cependant que ce projet soit celui d'un seul homme, en l'occurrence ce fameux Nicolas, dont la volonté de toute puissance est trop souvent soutenue par les craintes et l'enthousiasme qu'il parvient à susciter.

Ce projet de loi, particulièrement liberticide, représente plutôt l'aboutissement d'un véritable projet de société, patiemment élaboré depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies, par tous ceux et toutes celles (le pouvoir n'est vraiment pas plus doux lorsqu'il est incarné par des femmes !), qui politiciens, patrons ou chefs d'entreprise, composent les classes dominantes et régentent le pays au profit de leurs seuls intérêts !

De gauche comme de droite, ils cherchent à imposer une certaine vision de la société contemporaine où dominant la peur de l'autre, notamment de la jeunesse ou des étrangers, ainsi que l'absence de perspectives individuelles et collectives, entretenue par la banalisation de la précarité professionnelle, sociale, affective, etc.

De l'éducation par l'enfermement, à l'impossibilité de se former ou de se loger, aux contrats de surexploitation bidons, à la mise aux pas des fonctionnaires, tout concourt à la généralisation de la précarité, de la pauvreté et à la soumission de ceux et celles qui oseraient contester cet ordre soi-disant établi.

Il nous semble important d'insister sur le fait que ce constat n'est que le reflet d'un rapport de force pour l'instant favorable à ceux qui en tirent tous les profits. Il ne tient qu'à nous d'imager, d'inventer, de mettre en pratique des résistances, ou d'autres formes d'organisation sociale. Les luttes récentes, de la jeunesse ou des sans-papiers, témoignent de cette vitalité et des possibilités toujours ouvertes qui s'offrent à nous. N'hésitons plus à nous en saisir...

**Ce que les élections ne changeront pas  
la grève générale s'en chargera !**

# Les Seigneurs des Agneaux

Les différentes luttes dans les entreprises menées par des salariés ont toujours dérangé les « grandes » organisations syndicales.

Une nouvelle fois, dans le cadre d'une mobilisation de 28 salariés devant le siège de l'association AJD, face à des restructurations décidées dans trois Centres d'Hébergements et de Réinsertion Sociale, on a perçu les stratégies de monopolisation sournoise de la lutte par la CFDT (syndicat le plus présent dans le secteur social). En effet, dès les premiers instants, le mot d'ordre donné aux salariés était le suivant « *ne vous exposez pas, laissez nous faire, nous sommes du comité d'entreprise, nous avons l'habitude* ».

Les militants de la CNT santé social présents dans ce mouvement ont immédiatement amené une autre vision du syndicalisme : les discussions avec la direction doivent être menées par les salariés eux mêmes, nous avons pu obtenir que l'ensemble des salariés puisse être reçu par un membre du directoire de l'association AJD et instaurer des Assemblées Générales.

Par la suite, le syndicalisme de cogestion mis en place régulièrement par la CFDT lors de discussion que se soit avec un employeur ou face à des mesures gouvernementales (retraite, CPE/ CNE) a été mis en avant pour stopper une mobilisation qui prenait forme.

Leur argument a été que cette lutte soit gérée par le CE (Comité d'Entreprise) et non plus par les salariés : un retour en arrière sous l'époque féodale où « les cerfs doivent dépendre du seigneur ». A cette proposition, les salariés ont choisi l'option de facilité : « Nos conditions de travail gérées par les autres » la CNT santé social est restée sur son projet syndicaliste : que les luttes doivent être gérées par les travailleurs eux mêmes. Le climat de peur du licenciement, si les salariés s'exposent trop, mis en avant par la CFDT a eu raison des salariés qui ont privilégié le silence à des actions revendicatives (interpeller la presse, reconduction d'heures de grève...) pour défendre des postes qui disparaîtront sur du plus ou moins long terme.

Mais que reste t-il comme dignité pour un salarié, s'il n'a pas défendu avec ses convictions, ses valeurs, ses moyens son emploi en montrant par des actions concrètes « qu'il ne cautionne pas que l'accompagnement social devienne du contrôle social ».

L'attitude des salariés se traduit bien souvent par un regard fataliste sur les événements qu'ils subissent, de l'immobilisme, et qui ne facilite pas l'estime de soi (que nous recherchons en permanence à travers nos actes et le regard des autres) nécessaire pour être pas trop mal dans sa vie.....

Nous tenons à interpeller les salariés sur ce mode de calcul, de laisser les autres s'occuper de leur sort, attention à l'effet boomerang.

Les cinq organisations syndicales représentatives n'ont pas intérêt de sortir actuellement de discussion stérile avec les directions car il se joue pour celles ci des intérêts immédiats (salariés protégés ; heures de délégation à utiliser avec une direction dans des instances telles que le CE qui n'ont pas d'avis décisionnel mais juste consultatif). Cette masturbation verbale ne peut en rien solutionner et bousculer des décisions d'une direction sur des suppressions de postes, des licenciements.

Seules des actions collectives, réfléchies, concrètes, peuvent mettre à mal et déstabiliser le rouleau compresseur de la gestion économique de plus en plus présent dans le travail social.

Et rien à foutre, si le domaine des seigneurs est broyé !

Nous conseillons le film « Les LIP l'imagination au pouvoir » de Christian ROUAD sur l'autogestion durant un an d'une entreprise basé sur le fonctionnement « On fabrique, on vend, on se paie ».



## Patronat et syndicats : partenaires ou adversaires ?

Il est dans l'air du temps de dire que nous devons « avancer tous ensemble », syndicats, Etat et patronat. On nous le répète à la Télé, dans les journaux. D'ailleurs, la prochaine réforme sur le dialogue social, voulue tant pas la droite que par le parti socialiste vise à rendre obligatoire le dialogue entre patrons et syndicats, notamment par la mise de côté de toutes les actions directes : occupation, piquet de grève..

Faut-il le rappeler ?

Les salariés, bien souvent, souhaitent travailler moins, être payé plus, avoir de meilleures conditions de travail, faire des tâches plus diversifiées ou plus épanouissantes. En gros, ils veulent que leur travail leur apporte plus de satisfactions personnelles que de contraintes (stress, précarité subie, obéissance, fatigue, pauvreté...)

Les patrons, eux, sont préoccupés principalement par un problème : la productivité (rapport quantité de travail/coût du travail). Chaque patron (ou actionnaires...) se voit donc « obligé » de réduire les coûts du travail afin de dégager un profit plus important (pour sa richesse perso ou pour réinvestir afin de maintenir sa compétitivité). Dans le secteur social, cela se transforme bien souvent en simple : « bonne gestion » (puisque pas de profits).

Pour les uns « vivre mieux »

Pour les autres « combien pour vivre ».

Pour les uns, émancipation, épanouissement, curiosité, vie décente, relations humaines...

Pour les autres, obéissance, sous, pépètes, dollars, quitte à utiliser quelquefois tous les moyens .

**Alors, Partenaires ou adversaires, les salariés et les « gestionnaires/patrons » ?**

# Organise toi et lutte !

# Les structures socio-éducatives en état de siège

Je travaille dans une structure d'Education Populaire. Son rôle consiste donc théoriquement à « développer les capacités d'un public à comprendre son environnement, à s'y situer et à le transformer », bref à émanciper ledit public vis à vis de la société qui l'entoure. Ca, c'est la théorie, la pratique en est toute autre. Depuis 2006, la maison de l'enfance (ME) où je travaille est régulièrement sollicitée par l'agence 6/12 une entreprise privée qui nous propose des animations clé en mains et gratuites de surcroît. Vu nos budgets (les miettes de l'état et de la ville) cela intéresse forcément nos directions et ce même si les fameuses animations ne sont en fait que des supports publicitaires...

## Kellogg's & le Oofball

Pendant le mondial de foot, vous avez sans doute vu des enfants jouer au « oofball », parodie de handball proposé par Kellogg's, sans intérêt éducatif et qui se joue avec des balles à collectionner qui n'ont pas toutes les mêmes « pouvoirs » et qu'on ne trouve que dans les paquets de céréales susnommées.

Vous ne voyez pas le rapport avec les structures de loisirs ? Pourtant c'est en leur sein qu'a commencé l'opération marketing ! Par exemple, sur le 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, les enfants de la MJC Monchat et ceux de la Maison de l'Enfance - Lyon 3<sup>e</sup> Est ont reçu chacun une de ses précieuses balles et ont même, participé à un tournoi inter-centres, histoire de créer un « événement » et de faire découvrir aux participants les différentes balles à collectionner ! La publicité venait de rentrer dans les centres de loisirs sans que cela ne trouble personne, à l'exception d'un animateur qui boycotta l'activité.

## Récidive : Nos voisins les hommes

Peu après, l'Agence 6/12 a récidiver en proposant une fête de quartier sur le thème de *Nos Voisins les Hommes*, à l'occasion de la sortie du film éponyme. Mais malgré le couvert éducatif des soit disant valeurs portées par les stands et le film, telles la citoyenneté ou l'écologie, la fête n'aura pas lieu, victime de la mauvaise volonté évidente de certain-e-s salarié-e-s. Leurs directions le leur reprocheront...

## Dernier acte

Presque un an plus tard, à l'occasion de la sortie de *Shreck 3*, voici l'agence 6/12 de retour, avec de nouveau pour partenaire Kellogg's ! Cette fois-ci ils nous proposent de jouer au ballon-prisonnier sauf qu'elle a remplacé le ballon par une série de frisbees à collectionner estampillés Kellogg's au recto et un personnage de *Shreck* au verso. Plusieurs structures lyonnaises signent (au moins une MJC et deux ME). Ma structure se retirera finalement quand 6/12 lui demandera (contre de nouveaux cadeaux) de faire venir la presse lors du tournoi. J'ignore ce qu'il en est pour les autres...

## Publicité et libéralisme hors de nos vies !

Aujourd'hui, une chose est sûre : l'état publicitaire se resserre et cherche à profiter de nos fragilités budgétaires pour faire naître auprès de nos jeunes publics la fameuse pulsion d'achat. Pire, je ne suis pas convaincu que nos directions, à l'instar de celles des écoles, vont vouloir se défendre puisque déjà elles prostituent leurs objectifs éducatifs pour faire quelques économies.

C'est donc à nous professionnel-le-s, bénévoles et parents de refuser la présence de la publicité dans nos structures et de rappeler à tous que l'humanité ne saurait être réduit à sa seule fonction de consommation.

N'oublions pas que la publicité est :

- une pollution, puisqu'elle pille nos ressources naturelles, de manière directe (tracts, catalogues et merchandising) ou indirecte en soutenant la surconsommation de produits inutiles.
- un premier formatage des esprits qui crée de faux besoins et des habitudes de consommation,
- un second formatage qui donne une vision fautive de l'homme (critères de beauté, de réussite, de richesses...) ou de son bonheur (uniquement matériel).
- un renforcement des inégalités entre ceux qui achètent et ceux qui n'en ont pas les moyens,
- un surcoût des biens de consommation puisque la publicité n'est jamais gratuite et que son coût est compris dans le prix d'achat.

Au-delà de ce combat antipublicitaire au sein de nos structures, il s'agit également, pour nous professionnel-le-s du secteur socio-éducatif de défendre la réalité d'une véritable éducation populaire, dans sa tradition historique, alternative et autonomisante, plutôt que celle prônée par nos gouvernant-e-s qui transforme l'animatrice/teur en gardien-ne des populations et son action en une éducation libérale, compétitive et formatée... Mais il est vrai que l'état et le capital n'ont jamais eu besoin d'une population qui réfléchit mais seulement qui consomme, travaille et surtout, obéit.

**Les multinationales et la publicité n'ont rien à voir avec l'éducation populaire.**

**Ne les laissons pas faire !  
Ne nous laissons pas faire !**



# ANPE : LE DECRET DU DEMANTELEMENT

En ce moment, un Décret institutionnel portant sur la Régionalisation et la création de filiales commerciales à l'ANPE, résultant de l'ouverture à la concurrence, est en cours d'examen au Conseil d'Etat, avant adoption. L'aspect Régionalisation de ce décret se traduira pour l'Agence par un désengagement de l'Etat, la recherche effrénée d'autres financeurs et surtout par une gestion de la pénurie des moyens. remet aussi en cause l'égalité de traitement au profit de la territorialité des politiques de l'emploi avec un risque de soumission aux potentats locaux. La création de filiales commerciales (avec une clause anti protectionniste) est censée favoriser le développement de nouveaux services commerciaux: vente aux entreprises du recrutement par simulation, prestations d'orientation aux missions locales par exemple. Elle ouvre surtout la porte, par une nouvelle organisation budgétaire à l'externalisation de nombreux services internes : gestion locative, des RH, service juridique, service payes...

Déjà l'agence est impactée par la mise en oeuvre du rapprochement avec l'ASSEDIC : création du GIE informatique (26/10/06) pour une disparition complète de filière informatique (déjà largement sous-traitée au privé...) prévue pour Septembre 2007, restructuration des services généraux en IDF, appel à des entreprises privées pour des plateformes de gestion des Relations Entreprises et prise de rendez-vous ...La généralisation des plateformes (Appui Gestion, Prestations...) à venir, relève de la même politique. Ces mutations vont accentuer la cohabitation des statuts privés et publics pour les agents ANPE. Nous avons déjà vu ce qu'a donné cette politique de casse et de liquidation des fonctionnaires, à France Télécom, à La Poste... La précarité s'y est développée, et la soumission à la rentabilité a transformé l'utilisateur en "client". Le passage aux filiales a ouvert la mise en place de statuts moins protecteurs et moins rémunérateurs. Rappelons que cette manoeuvre intervient dans un contexte où la loi de modernisation de la fonction publique privilégie encore plus l'aspect entretien individuel et prépare la rémunération au mérite. Ainsi la perspective pour tout fonctionnaire est: "si tu veux rattraper ton pouvoir

d'achat, entre en concurrence avec tes collègues". Plutôt la débrouille individuelle que la lutte collective! En perspective : la fin des droits collectifs et égalitaires du statut de la fonction publique. En ligne de mire également : 15 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique d'état en 2007, 1 départ en retraite sur deux ne sera pas remplacé... Le gouvernement MEDEF (comme bien d'autres avant lui) amplifie le flot des mesures d'insertion, qui dissimule des procédés pour donner du fric aux employeurs (publics comme privés), contre un boulot aux garanties sociales rabotées. Les « aides à l'embauche » sont autant de leurres que d'attaques au Droit du Travail.

La Bataille de l'Emploi du plan Borloo fait des dégâts collatéraux. La guerre aux chômeurs, à laquelle on nous entraîne au travers du Suivi Mensuel Personnalisé, induit également des dégradations de nos conditions de travail, l'augmentation de la charge de travail et des pressions hiérarchiques croissantes. L'augmentation exponentielle des portefeuilles (qui selon la direction ne devaient pas dépasser 140 DE grâce à « l'évaporation naturelle »), la course aux ordinateurs, la charge croissante de gestion administrative, ... en attestent au quotidien. Cette politique est du pain béni pour l'UNEDIC, qui voit les agents ANPE orienter les D.E. chez leurs concurrents privés, pour se soulager de cette surcharge de travail! De plus, la montée en charge du SMP ne nous permettra pas d'envisager une défense du service public avec l'appui des usagers, comme pour EDF, à moins d'utiliser le SMP prioritairement pour informer les chômeurs de leurs droits et des moyens de se défendre contre les radiations et autres sanctions. Aussi nous invitons tous les agents à solliciter au plus tôt les Organisations Syndicales dans le cadre des HMI (Heures Mensuelles d'Information syndicale), afin de connaître les menaces qui planent sur nos missions, nos statuts et nos emplois; ainsi que pour établir ensemble les modalités de riposte à cette nouvelle casse d'un service public au profit d'entreprises privées. Chacun d'entre nous en connaît maintenant les effets sur la qualité de service et les conditions d'embauche de leurs salariés.

Permanences syndicales Les 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois de 18h à 20h  
au 44, rue Burdeau, 69001 LYON

**Abonnement gratuit de 3 mois au**  
**COMBAT SYNDICALISTE**  
Mensuel des syndicats CNT

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... Ville + CP : .....  
Profession : ..... Secteur d'activité : .....

Coupon à renvoyer à : CS BP 38 - 9846001 Choisy le roi Cedex